

Entretien avec Simon Plouffe, scénariste et réalisateur de *L'Or des autres*

Éric Perron

Volume 29, Number 4, Fall 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/64973ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Perron, É. (2011). Entretien avec Simon Plouffe, scénariste et réalisateur de *L'Or des autres*. *Ciné-Bulles*, 29(4), 16–19.



*« Rien ne peut justifier
la dilapidation des ressources
québécoises de cette façon. »*

Simon Plouffe — Photo: Éric Perron

ÉRIC PERRON

Dans son documentaire **L'Or des autres**, Simon Plouffe fait avec éloquence la démonstration qu'actuellement au Québec, le simple citoyen est peu de chose lorsqu'un projet minier se met en branle. Le jeune cinéaste a suivi chacune des étapes d'un de ces projets, piloté par la compagnie Osisko, en plein cœur de Malartic, une ville d'Abitibi-Témiscamingue, région d'origine du réalisateur. La création de cette mine à ciel ouvert — la plus grande au Canada — a nécessité le déplacement ou la démolition de 205 maisons, de deux écoles, de deux maisons de retraités et d'une garderie. De quoi perturber un tissu social et environnemental, une préoccupation chère à Simon Plouffe. Évidemment, nombreux ont été les citoyens qui se sont vu forcés la main par une partie adverse ayant la loi, le gouvernement, les autorités municipales et le discours économique (la promesse de création de 465 emplois pendant 10 ans) de son bord. Comme le dira si bien Cécile Buscemi, une dame résignée: « Ils disent que c'est du gré à gré, mais si tu pars pas de ton plein gré, tu vas partir malgré... » Doté d'un budget de 150 000 \$, ce documentaire, porté à bout de bras par Plouffe sur plusieurs années, sera présenté en primeur aux prochaines Rencontres internationales du documentaire de Montréal avant de sortir en salle en décembre.

Ciné-Bulles: Votre film commence avec une séquence illustrant un constat implacable. On y voit une citoyenne qui se fait contrôler par deux inspecteurs de la compagnie Osisko alors qu'elle marche tranquillement dans le bois avec son chien... Cette dépossession du territoire, c'est l'histoire de votre film?

Simon Plouffe: Les personnages que j'ai suivis dans **L'Or des autres** sont des gens ordinaires. Ce sont des gens qui ont décidé d'habiter Malartic. Une communauté de 3 600 habitants, tissée serrée, à proximité de Val-d'Or. C'est très tranquille, il y a des parcs, beaucoup de lacs autour. Ces gens étaient attachés à leur quartier.

Osisko opte pour une mine à ciel ouvert, ce qui implique la délocalisation de tout un quartier de la ville. Il n'y avait pas d'autres solutions?

Il y a eu à Malartic cinq mines d'or avant Osisko, toutes souterraines. Les nombreuses galeries sous la ville sont l'équivalent d'un gros gruyère. Après avoir fait des forages pour sonder le terrain, Osisko a constaté qu'il y avait encore beaucoup d'or en « surface ». Creuser de nouvelles galeries aurait pu créer des effondrements, le plus simple était de faire une mine à ciel ouvert pour aller chercher la poussière d'or. Pour résumer, la compagnie peut espérer extraire un cube de deux mètres carrés d'or massif sur une période de 10 ans.

Pour bien comprendre le développement du projet, j'aimerais qu'on en retrace les principales étapes.

Osisko a commencé à sonder le terrain en 2004-2005. En 2006, il y a eu une consultation publique à l'église pour expliquer les forages en cours et ceux à venir. C'était surtout une séance d'information. Les gens avaient peur de poser des questions, la police était là, ils se sentaient attaqués, menacés par l'attitude de l'entreprise. En résumé, le discours était: « Préparez-vous, ça s'en vient bientôt, on va vous délocaliser. »

Vous parlez de présence policière à une séance d'information... Les autorités municipales ont appuyé d'emblée la compagnie Osisko?

Oui. Ils voyaient d'un bon œil l'arrivée d'une compagnie minière. En 2006, Malartic a été durement

touché par la fermeture de la scierie Domtar due à une mauvaise gestion de la forêt. C'était le chômage mur à mur dans la ville. La mairie a donc reçu à bras ouverts le projet d'Osisko. Elle n'a opposé aucune restriction à la compagnie. Cela dit, étant donné la loi sur les mines [NDLR: datant de 1880, cette loi stipule que les droits souterrains ont toujours priorité sur ceux des propriétaires du terrain], les autorités municipales ne pouvaient pas refuser le projet.

Plusieurs protagonistes du film disent en substance que si l'administration municipale et le maire n'avaient pas fait preuve d'incompétence, le projet se serait fait de façon plus acceptable. Est-ce cela qui explique la non-réélection du maire, Fernand Carpentier, en 2008?

La maire a été au centre d'un petit scandale... Il avait quitté son poste en cours de mandat, apparemment pour des raisons de santé, avant de revenir sans qu'il y ait eu d'élections. Plusieurs citoyens n'acceptaient pas cette situation et lorsqu'ils allaient au conseil municipal pour parler des problèmes qu'ils avaient avec Osisko ou pour évoquer leurs inquiétudes, ils se faisaient « virer de bord » par le maire qui était très proche de l'entreprise. Il m'a même dit ouvertement en entrevue qu'il avait des actions d'Osisko et qu'il attendait qu'elles augmentent pour les vendre et faire du profit.

C'est un cas de conflits d'intérêts patent. Pourquoi n'est-ce pas dans le film? C'était off the record?

Non, c'était *on record*, mais ça avait été tourné en mini-DV et ça ne cadrerait pas avec l'ensemble du propos du film... Le nouveau maire est lui aussi un homme d'affaires, propriétaire des Ambulances Abitémis, de stations d'essence, d'un magasin de pièces d'auto... Il a donc avantage à ce que la région se développe pour que ses affaires prospèrent. Tant qu'il y a des gens qui s'installent à Malartic, il est content; tant qu'on parle des aspects positifs et des retombées économiques du projet, c'est correct.

À quel moment a débuté la délocalisation?

En 2008. Osisko a signé des ententes de gré à gré avec les citoyens. La compagnie offrait le montant de l'évaluation municipale, plus un petit bonus. Mais l'évaluation municipale d'une ville où il y a beaucoup de chômage fait en sorte que les maisons



Cécile Buscemi



Fernand Carpentier



Gilles Leclerc



Ken Massé

ne valaient pas très cher... Plusieurs personnes ont tout de même pensé que c'était un bon montant pour une maison construite dans les années 1950 et qui n'avait pas été rénovée. Mais quand ils ont voulu s'installer ailleurs, à Val-d'Or ou à Rouyn-Noranda par exemple, ils ont vite réalisé que le prix des maisons était au moins deux à trois fois plus cher que ce qu'ils avaient obtenu pour leur maison. Plusieurs ont alors dû s'endetter.

La compagnie commence donc à raser le secteur de la future mine et construit un nouveau quartier.

Oui. Elle a déplacé ceux qui avaient opté pour le déménagement de leur maison. L'objectif était d'en déménager un maximum pour ne pas que la ville perde trop d'impôts fonciers. La municipalité étant petite, la seule manière de garder ces citoyens était de créer un nouveau quartier. Les opérations ont touché environ le quart des maisons de la ville.

Qu'est-ce qui vous a motivé à faire ce film?

L'absurdité de la manière dont on gère nos ressources naturelles. La façon de gérer nos forêts n'a impressionné personne. Avec les mines, c'est encore pire, parce qu'il s'agit de ressources non renouvelables. Une fois qu'on a exploité les minéraux, il faut creuser ailleurs. Il y a aussi cette idée d'être dépossédé par des compagnies étrangères, on n'est plus maître chez nous. Osisko est en théorie une compagnie montréalaise, mais elle est composée d'investisseurs étrangers à 90-95%. Elle est cotée en bourse à Toronto et à Francfort, les actions sont détenues par de gros *holdings* étrangers, donc l'argent ne profite pas aux Québécois. Le gouvernement essaie de faire croire que ce sont de beaux projets, que ça stimule l'économie, mais ce sont des vues à très court terme; on ne fait rien pour que les retombées perdurent.

Vous n'êtes pas contre l'exploitation de mines? Je me fais l'avocat du diable ici. Il faut de grands groupes financiers pour développer un projet d'une telle envergure. Sans cela, pas de retombées économiques, pas de création d'emplois...

Il est certain que les investisseurs sont plus frileux quand il y a des restrictions environnementales ou quand les redevances à verser sont plus élevées. Rien ne peut justifier la dilapidation des ressources

québécoises de cette façon. Il est certain que ça prend beaucoup d'argent, des entreprises avec des reins solides. Je ne suis même pas contre le fait que des compagnies étrangères soient sur les rangs, bien qu'il serait préférable qu'elles soient québécoises; mais si c'est mal géré, que ce soit québécois ou étranger, le problème reste entier.

Il y a aussi des gens dans votre film qui ne pensent que du bien du projet, une personne parle d'un « deuxième souffle extraordinaire pour la ville »... Si ce projet n'existe pas, que la ville se vide à cause du chômage, la situation ne s'améliore pas non plus, ça devient une ville fantôme.

Je ne crois pas. Malartic était devenue une ville-dortoir. C'est près de Val-d'Or, mais avec un coût de la vie moins élevé. On peut très bien habiter à 20 minutes de son travail. C'est comme vivre en banlieue de Montréal. Plusieurs personnes travaillent dans la métropole, mais ne veulent pas y vivre... Les gens de Malartic aiment être tranquilles. Désormais, ils ne le sont plus. Ils vivent sur un territoire sans cesse dynamité, où le transport par camion est permanent. Au plus fort de l'extraction minière, la compagnie prévoit le dynamitage de 150 000 tonnes de roches par jour pour en traiter 50 000. En Abitibi, il n'y a jamais eu d'exploitation à aussi grande échelle. L'exploitation se situait toujours entre 5 000 et 7 000 tonnes traitées quotidiennement.

La première partie du film montre des gens plutôt contents de ce projet. Vous faites ce segment pour équilibrer l'ensemble?

Je ne souhaitais pas faire un film pamphlétaire, trop revendicateur, trop coup de poing. Parce que la réalité n'est pas celle qu'on pense. Il est vrai qu'une grande partie de la population était insatisfaite, mais il y en a qui ne le disaient pas. La compagnie a acheté le silence de ceux qui gueulaient le plus. Ceux-ci ont eu de bons montants et sont disparus dans la brume. Il y avait aussi des gens qui étaient satisfaits du projet dès le début, des chanceux qui font de l'argent grâce à cette situation, comme le commerçant de chaussures Gilles Leclerc. Il est un des privilégiés à avoir fait refaire tout l'extérieur de sa maison. Mais ce n'est pas tout le monde qui a pu bénéficier de ces avantages. Leclerc faisait parti de la chambre de commerce, il ventait beaucoup les mérites de la



Graphisme: Francis Arguin

compagnie, il devenait un bon porte-parole, quelqu'un qui pouvait répandre la bonne nouvelle.

Otre la vente de sa maison à Osisko pour démolition ou le déménagement de sa maison par la compagnie dans un nouveau quartier, il y avait un troisième cas de figure: l'expropriation pure et simple. Une seule personne choisira cette dernière option, Ken Massé. Il va tout perdre.

Son histoire est celle d'un revendicateur révolutionnaire, un Gaulois qui ne veut pas quitter sa maison. J'ai décidé de le suivre pour montrer les failles d'une loi qui ne prévoit aucune clause pour protéger un citoyen qui résiste. Si tu te retrouves dans une situation d'expropriation, tu dois prouver la mauvaise foi de la partie adverse. Mais dans cette histoire, seule la compagnie à la possibilité de se payer des avocats... Il dit s'être fait offrir 350 000 \$ au final, mais comme il le précise avec amertume, sa famille et lui ont perdu 5 ans de leur vie dans cette histoire. Entendre du forage jour et nuit, 7 jours sur 7... Je crois qu'il a été psychologiquement affecté par tout cela. Il avait pourtant réussi à siéger au conseil municipal, il avait proposé des choses intéressantes. Par exemple, que la compagnie recycle davantage les matériaux des maisons qu'elle démolissait. Ses opposants l'ont toujours ridiculisé. Je pense que son refus de céder était aussi une façon de se venger.

Il y a des images incroyables dans votre film. Je pense à l'image aérienne de ce mur de pierre sur le terrain de la mine qui contourne la propriété de Ken Massé. Ou encore à cette scène où ce dernier raconte qu'il a réussi à conserver l'équilibre de sa propriété pendant qu'on voit un tracteur qui gagne du terrain derrière lui.

J'étais seul pour faire cette entrevue. Nous étions souvent deux, un caméraman et moi au son et à la réalisation, mais pour les scènes plus «intimes», j'y allais seul. C'est peut-être techniquement moins

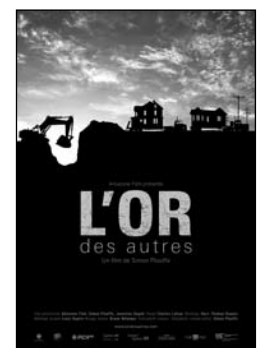
bon, mais les personnages se confiaient davantage et oubliaient la caméra puisqu'ils me regardaient. Pendant cette scène, Ken me faisait confiance à 100%. Il me racontait sa situation et en voyant les camions, il semblait dans un état second. C'était surréel; il semblait dépassé par les événements, il riait, mais en même temps, il y avait un malaise, un décalage par rapport à la réalité. Je n'en revenais pas. J'étais derrière la caméra et j'imaginai vivre la situation à sa place; je ne sais pas si je serais allé aussi loin que lui. Je pense qu'il a dépassé ses limites.

On peut voir un supplément d'images sur le site Internet du film, lors de l'expulsion de Ken Massé. Pourquoi l'image de cette camionnette qui se positionne pour cacher l'arrestation n'est pas dans votre documentaire?

Les images qui sont sur le site Internet du film sont celles de médias locaux. Nous avons filmé la scène, mais notre équipement ne nous permettait pas de filmer si loin. Parmi le groupe d'intervention, il y a des gens en veston cravate, des camionnettes non identifiées. On dirait le FBI venant sortir un terroriste de sa planque. Ils ont fait cela *undercover*, ils ne sont pas venus par le chemin qui menait à la maison de Ken Massé, mais par un passage sur le terrain de la compagnie qu'ils avaient fait ouvrir par un tracteur pour ne pas que les caméras filment la scène...

Qu'est-il advenu de Ken Massé après son expropriation?

Il a coupé les liens avec tous les opposants au projet qu'on voit dans le film. Depuis son éviction, je l'ai rencontré une fois; c'est la scène dans laquelle il raconte avoir perdu son âme. Il résidait alors dans une maison prêtée par des amis. On ne sait pas ce qui s'est passé par la suite avec lui, mais il est certain que s'il a reçu une somme d'argent — les montants offerts étaient vraiment ridicules —, cela a dû être l'évaluation municipale qui était de 15 000 \$. ▀



Québec / 2011 / 60 min

RÉAL., SCÉN., SON ET MUS. Simon Plouffe **IMAGE** Charles Latour, Robby Reis, Simon Plouffe, Myriam Jacob-Allard et Marc-Thomas Dupuis **MONT.** Marc-Thomas Dupuis **PROD.** Simon Plouffe et Jeannine Gagné **DIST.** Amazone Films